

CONSTRUCTION
SECTOR COUNCIL



CONSEIL SECTORIEL
DE LA CONSTRUCTION

Normes de compétence nationales pour les conducteurs d'engins de construction

CONDUCTEUR DE CHARIOT ÉLÉVATEUR À PORTÉE VARIABLE





Copyright © 2005 Comité sectoriel de la construction

Tous droits réservés. Aucune partie du présent ouvrage ne peut être reproduite ou transmise par quelque moyen ou sous quelque forme que ce soit, électroniquement ou mécaniquement, y compris la photocopie et l'enregistrement dans une banque de données ou un serveur, sans autorisation écrite préalable.

Tout a été fait pour que ce manuel soit le plus complet et le plus précis possible. Les auteurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de toute perte ou blessure que pourrait subir une personne ou une organisation, et qui pourrait résulter d'une information contenue dans ce manuel.

Avril 2005

Le Conseil sectoriel de la construction (CSC) remercie sincèrement les membres et le personnel du Canadian Operating Engineers Joint Apprenticeship and Training Council (COEJATC) de leur soutien et de leur engagement



Ce projet est subventionné par le Programme des conseils sectoriels du gouvernement du Canada

Canada

Table des matières

INTRODUCTION	2
AVANT-PROPOS	3
ÉLABORATION DES ANALYSES DE PROFESSION	4
PORTÉE DES ANALYSES DE PROFESSION	5
STRUCTURE DES ANALYSES DE PROFESSION	7
A. PROFESSIONNALISME	
1. Agir avec professionnalisme	8
2. Communiquer efficacement	11
B. SÉCURITÉ	
3. Interpréter les mesures législatives, les règlements et les lignes de conduite	14
4. Travailler de manière sécuritaire	16
5. Suivre le plan d'intervention d'urgence de l'emplacement	18
C. MATÉRIEL	
6. Décrire le matériel et ses équipements	20
D. ENTRETIEN	
7. Effectuer une inspection préalable ainsi que l'entretien quotidien avec le moteur arrêté	22
8. Effectuer une inspection préalable et l'entretien quotidien avec le moteur en marche	31
9. Satisfaire aux exigences relatives à l'entretien périodique	33
E. MÉTHODES DE TRAVAIL	
10. Planifier les méthodes de travail	34
11. Manœuvrer le chariot élévateur à portée variable	39
12. Suivre les procédures d'arrêt	45
F. TRANSPORT	
13. Transporter le chariot élévateur à portée variable	47
14. Conduire le chariot élévateur à portée variable sur la voie publique	50
TABLEAU DACUM	53
REMERCIEMENTS	57

Introduction

Le Conseil sectoriel de la construction (CSC) est l'un des 40 organismes du genre au Canada. Les conseils sectoriels sont des partenariats employés-employeurs dirigés par l'industrie et ayant pour but d'aborder les questions de perfectionnement des ressources humaines de secteurs précis.

Le CSC a pour principal objectif le perfectionnement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et l'aménagement d'un milieu de travail sécuritaire, de manière à accroître la productivité des organismes et à assurer la prospérité des membres de l'industrie de la construction. L'élaboration de normes professionnelles nationales pour les professions de conducteurs d'engins de construction fait partie des nombreuses démarches entreprises par le CSC afin d'atteindre son objectif.

Le CSC remercie tous les experts des domaines professionnels qui ont travaillé à la définition ainsi qu'à la validation des analyses de profession nationales. L'élaboration de ces analyses a été possible grâce à la contribution de toutes ces personnes. Le lecteur trouvera à la fin du présent document une liste complète de ces experts.

Les objectifs d'une analyse de profession sont les suivants :

- énumérer et regrouper les tâches accomplies par les travailleurs spécialisés dans certaines professions;
- établir la liste des tâches accomplies par les travailleurs spécialisés dans chaque province et territoire;
- élaborer les mécanismes d'évaluation et de formation qui débouchent sur la certification des travailleurs spécialisés;
- faciliter la mobilité, à l'intérieur du pays, des stagiaires et des travailleurs spécialisés;
- fournir aux employeurs et à leurs employés, aux associations connexes, aux secteurs, aux établissements de formation de même qu'aux administrations publiques des analyses des tâches réalisées dans certaines professions.

Par conséquent, les normes définissent les aptitudes et les connaissances requises pour une profession et servent à évaluer la compétence de ceux qui en font partie.

Le Conseil sectoriel de la construction a pour vision de permettre aux conducteurs et aux opérateurs possédant les aptitudes et les connaissances exigées dans les normes professionnelles nationales d'obtenir la reconnaissance qui les aidera à trouver un emploi n'importe où au pays.

Avant-propos

Les professions de conducteurs d'engins de construction sont réparties en trois grandes catégories : les opérateurs de monte-matériaux et les grutiers, les conducteurs de matériel de construction lourd et les opérateurs de matériel industriel. Chacune de ces grandes catégories englobe plusieurs professions de conducteurs et d'opérateurs d'engins de construction.

1. Opérateurs de monte-matériaux et grutiers

Les grutiers travaillent surtout dans le secteur de la construction. On les retrouve sur une vaste gamme de chantiers incluant les tours d'habitation, les structures institutionnelles et commerciales, la plupart des grands chantiers industriels ainsi que de nombreux types de travaux de génie de grande envergure. L'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada a recensé environ 4 000 grutiers dans l'industrie de la construction du pays. Des variations cycliques ont fait passer l'emploi à moins de 3 000 personnes au milieu des années 1990, puis à un sommet de près de 5 000 travailleurs.

2. Conducteurs de matériel de construction lourd

Cette catégorie de travailleurs est surtout concentrée dans le secteur de la construction. Les conducteurs participent à une variété de travaux incluant des structures résidentielles, institutionnelles et commerciales de même que la plupart des grands chantiers industriels et des travaux de génie de grande envergure. L'EPA a recensé environ 37 000 conducteurs de matériel dans l'ensemble de l'industrie de la construction du pays. Cette profession est l'une des plus importantes de l'industrie et se compare, en importance, à la main-d'œuvre employée dans les métiers d'électricien, de tuyauteur et de maçon. Des variations cycliques ont fait passer l'emploi à moins de 27 000 personnes au début des années 1990, puis à un sommet de près de 40 000 travailleurs.

3. Opérateurs de matériel industriel

Cette catégorie englobe une variété de professions, notamment les conducteurs de chariot élévateur à fourche, les spécialistes de l'environnement ainsi que les conducteurs de camion-tracteur. La demande de spécialistes en environnement s'accroît en raison des connaissances, de la sensibilisation et de la réglementation accrues. La formation sur les chariots élévateurs à fourche revêt de plus en plus d'importance par suite de l'adoption de règlements exigeant la certification des conducteurs.

La mobilité des conducteurs d'engins de construction et leur accès aux emplois sont restreints, voire inexistants, en l'absence d'accords de compétence sur les normes professionnelles nationales. L'analyse qui devait déboucher sur la rédaction de normes nationales pour 29 professions de conducteurs d'engins de construction a commencé en janvier 2004 et s'est terminée en mars 2005.

Élaboration des analyses de profession

Une analyse provisoire réalisée par une équipe de consultants bien informés (experts en processus), avec l'aide d'un comité d'experts des domaines professionnels, a permis de dresser la liste de toutes les tâches accomplies dans chaque profession. Les 29 professions ont été regroupées en fonction de leurs points communs afin d'assurer l'efficacité du processus. De janvier à mars 2004, on a organisé des réunions pour traiter des profils de chaque regroupement, réunions auxquelles ont participé tant les experts en processus que les experts des domaines professionnels. Ces activités se sont déroulées selon le calendrier suivant :

- Edmonton, Alberta
 - excavation, les 5 et 6 février
 - pavage, les 9 et 10 février
- Morrisburg, Ontario
 - terrassement, les 24 et 25 février
 - grues et monte-matériaux, les 1^{er} et 2 mars
 - matières dangereuses, les 3 et 4 mars
 - exploitation de centrale, les 23 et 24 mars
 - pompes à béton, les 25 et 26 mars
- Montréal, Québec
 - transport, les 26 et 27 février
- Vancouver, Colombie-Britannique
 - services publics, les 16 et 17 mars
 - manutention des matières, les 18 et 19 mars
- Québec, Québec
 - Forum sur les profils, du 29 au 31 mars

Les analyses de professions provisoires ont ensuite été remises à d'autres experts des domaines professionnels et intervenants de l'ensemble du pays, lesquels nous ont fait part de leurs observations entre juin et septembre 2004. Les documents ont aussi été affichés sur un site Web où les experts étaient invités à nous transmettre leur rétroaction.

L'apport obtenu au terme de l'examen a été rassemblé en octobre 2004. Après évaluation, les recommandations ont été intégrées à l'ébauche finale qui comprenait l'énumération des tâches principales communes accomplies dans toutes les professions. D'octobre 2004 à janvier 2005, des réunions ont été tenues avec les experts en processus et les experts des domaines professionnels afin de valider chaque regroupement. Elles ont eu lieu selon le calendrier suivant :

2004

- Saskatoon, Saskatchewan
 - services publics, du 20 au 22 octobre
 - manutention des matières (y compris les matières dangereuses), du 26 au 29 octobre
- Halifax, Nouvelle-Écosse
 - terrassement, du 2 au 5 novembre

- St. John's, Terre-Neuve
 - grues et monte-matériaux (y compris les pompes à béton), du 15 au 19 novembre
- Winnipeg, Manitoba
 - excavation, du 23 au 25 novembre
 - transport, du 30 novembre au 3 décembre

2005

- Vancouver, Colombie-Britannique
 - pavage, du 5 au 7 janvier
 - exploitation de centrale, du 10 au 12 janvier
- Victoria, Colombie-Britannique
 - Forum de validation, du 21 au 23 février

Les analyses de profession ont ensuite été révisées, traduites, puis publiées dans les deux langues officielles.

Portée des analyses de professions

Cette analyse de profession énumère toutes les tâches qu'un conducteur ou un opérateur qualifié doit accomplir. L'accomplissement de ces tâches s'appuie sur une gamme d'activités connexes décrites dans le corps de l'analyse sous forme de sous-tâches. L'analyse se compose principalement de tâches que les conducteurs et opérateurs exécutent fréquemment, comme nettoyer, manoeuvrer et entretenir le matériel.

La plupart des conducteurs et opérateurs ont acquis de l'expérience avec divers types de matériel. Toutefois, leurs tâches demeurent relativement constantes, peu importe le type de matériel utilisé. L'exécution des tâches imparties au conducteur et à l'opérateur dépend en grande partie de la connaissance du matériel et de ses composantes, de l'expérience acquise au cours de situations variées, et de la capacité d'établir les méthodes de travail convenant le mieux.

Bien qu'ils n'aient pas été décrits dans l'analyse, les autres attributs importants du conducteur et de l'opérateur comprennent les aptitudes pour la mécanique et les mathématiques, une excellente vision de même qu'un degré élevé de coordination physique. Les conducteurs et les opérateurs sont souvent appelés à travailler dans des conditions extrêmement difficiles.

La présente analyse ne constitue pas un document de formation. Par contre, les futurs conducteurs et opérateurs devront évaluer leur capacité à travailler pendant de longues périodes dans un environnement isolé et restreint physiquement, tout en étant fréquemment assujettis à des contraintes de temps et de productivité. Les conducteurs et les opérateurs doivent souvent se concentrer pendant de longues heures dans des positions inconfortables et des conditions météorologiques défavorables.

Le matériel lourd est employé pratiquement dans chaque sphère du secteur de la construction. Parfois, il arrive qu'un conducteur ou un opérateur travaille pendant des années sur le même emplacement, comme une usine, et qu'il n'utilise qu'un seul type de matériel pour accomplir des tâches similaires et relativement constantes. Les conducteurs et les opérateurs qui travaillent pour des entrepreneurs restent rarement au même endroit. Habituellement, ils accomplissent des tâches très variées à l'aide d'une vaste gamme de matériel. Souvent, le travail d'un conducteur ou d'un opérateur chevauche celui des autres conducteurs de matériel.

Structure des analyses de profession

Afin de mieux comprendre la nature de la profession, le travail accompli est réparti de la façon suivante :

- A. BLOC** Cette section est la plus importante de l'analyse. Elle reflète une fonction distincte qui est propre à la profession.
- B. TÂCHE** Cette section contient une activité distincte qui, en la combinant avec les autres, indique les étapes logiques et essentielles que le conducteur ou l'opérateur doit accomplir par rapport à une affectation précise énoncée dans un BLOC.
- C. SOUS-TÂCHE** Il s'agit ici des activités distinctes les plus élémentaires. Ce sont aussi des activités mesurables et observables qui permettent de diviser le travail de manière pratique. Combinées aux autres SOUS-TÂCHES, ces activités décrivent entièrement les étapes logiques à suivre pour réaliser une TÂCHE.

L'importance d'une tâche décrit les avantages que les employeurs et le public retirent lorsqu'un conducteur ou un opérateur possède les aptitudes requises.

Les *tendances* indiquent tout changement qui se produit au sein de l'industrie et qui influe sur la tâche à accomplir.

La colonne *Connaissances et capacités* présente les aptitudes et les connaissances qu'une personne doit acquérir pour réaliser une tâche adéquatement.

La colonne *Outils et fournitures* énumère les articles requis pour accomplir une tâche.

BLOC A PROFESSIONNALISME
Tâche 1 Agir avec professionnalisme

Importance de cette tâche :

- présenter une image positive de l'industrie;
- faire preuve d'intégrité et de compétence;
- inspirer la confiance et entretenir des liens avec le public, le personnel de l'emplacement, les propriétaires ainsi que les clients;
- conserver son emploi dans l'industrie et obtenir de l'avancement.

Tendances :

- Les employeurs et les employés accordent plus d'importance à l'intégration du personnel à l'entreprise sur le plan des attitudes et des valeurs.
- Le manque de professionnalisme est de moins en moins toléré, notamment la violence au travail, l'abus d'alcool ou d'autres drogues et le harcèlement.
- On est de plus en plus sensibilisé à l'importance d'un mode de vie équilibré.
- Les conducteurs et opérateurs expérimentés qui possèdent des aptitudes pour les relations interpersonnelles ainsi que la volonté d'accéder aux postes de supervision et de gestion sont de plus en plus en demande.
- Il faut constamment accroître ses connaissances et ses aptitudes en raison des avancées technologiques et des nouvelles méthodes.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
1.01	Travailler avec éthique.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des principes de l'éthique de travail ainsi que des attentes, comme la ponctualité, la motivation à travailler, la coopération, l'honnêteté, la productivité et le respect. Capacité : <ul style="list-style-type: none">• de suivre les principes de l'éthique de travail, peu importe la situation.	
1.02	Tenir compte des facteurs influant sur la santé.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des facteurs influant sur la santé;• de son état actuel sur le plan mental, affectif et physique;• de ses limites;• des facteurs, des situations et des conditions qui causent du stress dans la vie professionnelle et personnelle;• des conditions de travail sur l'emplacement;• des effets de la fatigue sur le rendement professionnel.	

- 1.03 Régler les problèmes ou les différends avec d'autres personnes.
- Connaissance :
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
 - des mesures législatives applicables, notamment en matière de harcèlement;
 - des techniques de résolution des conflits.
- Capacité :
- de communiquer efficacement;
 - de rester calme;
 - de faire preuve d'ouverture et de flexibilité;
 - d'établir la cause du problème ou du différend;
 - de discuter des problèmes et de les résoudre;
 - d'éviter les conflits, au besoin.
- 1.04 Participer au perfectionnement professionnel.
- Connaissance :
- des tendances dans l'industrie;
 - des domaines qui requièrent de la formation permanente comme les nouveautés sur le plan du matériel, des technologies, des techniques et des pratiques industrielles.
- Capacité :
- d'évaluer ses propres connaissances et aptitudes;
 - d'obtenir de l'information sur les possibilités de formation;
 - d'apprendre selon des méthodes variées, p. ex. formation en cours d'emploi, lecture, cours et collègues de travail.
- 1.05 Travailler avec d'autres personnes.
- Connaissance :
- de son propre rôle et de ses responsabilités;
 - du rôle et des responsabilités des autres intervenants de l'industrie.
- Capacité :
- de travailler en équipe afin d'atteindre des buts communs;
 - de faire constamment preuve d'ouverture;
 - de participer aux réunions de travail;
 - de communiquer clairement et précisément;
 - de coordonner les activités liées au travail;
 - de collaborer.

- 1.06 Travailler de façon autonome.
- Connaissance :
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise comme la méthode de travail lorsqu'on est seul;
 - des mesures législatives applicables, notamment les responsabilités du surveillant/propriétaire et du personnel de l'emplacement;
 - de son rôle et de ses responsabilités;
 - de ses capacités et de ses limites;
 - de ses affectations ainsi que du lieu et des conditions de travail.
- Capacité :
- de confirmer et de préciser l'affectation;
 - de faire preuve d'initiative, p. ex. en anticipant les prochaines étapes et en s'y préparant;
 - de cerner et de résoudre les problèmes potentiels et réels;
 - de communiquer avec le reste du personnel de l'emplacement;
 - de coordonner, avec d'autres personnes, les travaux à accomplir;
 - de terminer son affectation.

BLOC A PROFESSIONNALISME
Tâche 2 Communiquer efficacement

Importance de cette tâche :

- travailler de manière sûre et efficace;
- réduire les erreurs et le manque de communication;
- satisfaire aux mesures législatives applicables ainsi qu'aux exigences des assureurs;
- représenter l'entreprise et l'industrie avec professionnalisme;
- demander de l'aide en cas d'urgence;
- prévenir les blessures, sauver des vies et limiter les dommages causés au matériel ainsi qu'aux biens.

Tendances :

- On utilise de plus en plus les appareils de communication afin d'accroître la productivité et la sécurité.
- Les mesures législatives requièrent de plus en plus de documents ainsi que la participation aux réunions sur les lieux de travail.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
2.01	Savoir parler et écouter de manière efficace.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• de l'importance d'une communication efficace;• des termes employés dans l'industrie;• des rôles des personnes présentes sur l'emplacement comme le surveillant, l'inspecteur et les autres gens de métier. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'écouter attentivement;• de confirmer les directives en les répétant ou en les reformulant;• de communiquer les messages clairement et précisément;• d'échanger de l'information avec le surveillant, le signaleur, le public, les inspecteurs, les autres conducteurs ou opérateurs et les gens de métier.	
2.02	Utiliser la documentation.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables, notamment la Loi sur l'accès à l'information;• de son rôle et de ses responsabilités;• des types de documents requis comme les carnets de route, les rapports de sécurité, les rapports d'entretien, les rapports d'inspection et les fiches de présence;	

- de l'importance d'une documentation complète, lisible et précise;
- du lieu de rangement de la documentation;
- des termes employés dans l'industrie.

Capacité :

- d'accéder aux documents et de les ranger, au besoin;
- de noter, de manière ponctuelle, de l'information complète, lisible et précise;
- avant de procéder à une inspection préalable, de lire et d'interpréter la documentation sur l'inspection du matériel qui a été préparée pendant les quarts précédents.

2.03 Communiquer à l'aide de signaux.

Connaissance :

- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- du rôle et des responsabilités des signaleurs;
- de l'emplacement des signaleurs;
- des signaux sonores et des signaux d'avertissement employés sur l'emplacement;
- des signaux manuels.

Capacité :

- de repérer les signaleurs et de travailler avec eux;
- de communiquer à l'aide de signaux sonores comme l'avertisseur sonore de marche arrière et les avertisseurs d'urgence de l'emplacement;
- de communiquer à l'aide de signaux manuels.

2.04 Utiliser des appareils de communication électroniques.

Connaissance :

- des indications du fabricant et de la notice d'utilisation;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- des types d'appareils de communication utilisés sur l'emplacement.

Appareils de communication.

Capacité :

- de vérifier le fonctionnement des appareils de communication, p. ex. faire une vérification radio complète;
- d'envoyer et de recevoir des messages à l'aide des appareils de communication;
- de respecter le protocole de communication.

BLOC B SÉCURITÉ
Tâche 3 Interpréter les mesures législatives applicables et les lignes de conduite

Importance de cette tâche :

- protéger la santé et la sécurité des travailleurs ainsi que du public;
- respecter les mesures législatives applicables;
- protéger les biens et l'environnement;
- atténuer les risques de poursuites.

Tendances :

- Les nouvelles mesures législatives et les modifications apportées requièrent beaucoup plus de formation et de documents.
- On demande de plus en plus que les mesures législatives soient uniformisées à l'échelle nationale afin d'éliminer la confusion et les chevauchements causés par les différences entre les entités. Le manque d'uniformisation des mesures législatives provoque des morts et des accidents ainsi que des dommages au matériel, aux biens et à l'environnement.
- De plus en plus, on exige que les conducteurs et les opérateurs connaissent les mesures législatives pertinentes.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
3.01	Interpréter les mesures législatives fédérales, provinciales, territoriales et municipales.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des mesures législatives fédérales, provinciales, territoriales et municipales applicables comme le Code de la route et la Loi sur la santé et la sécurité au travail;• des sources d'information sur les mesures législatives pertinentes. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de trouver les sections pertinentes des mesures législatives;• de lire les mesures législatives;• d'obtenir des éclaircissements sur les mesures législatives.	
3.02	Interpréter les exigences relatives aux permis et aux assurances.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des exigences en matière de permis et d'assurances;• des autorités compétentes. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'obtenir de la documentation sur les permis et les assurances (p. ex. les permis relatifs aux charges surdimensionnées, aux excavations, aux émissions dans l'atmosphère et à l'utilisation de l'eau);• de lire la documentation sur les permis et les assurances;	Permis et documents relatifs aux assurances .

- d'obtenir des éclaircissements sur la documentation relative aux permis et aux assurances.

3.03 Interpréter les lois environnementales.

Connaissance :

- des lois environnementales pertinentes;
- des autorités compétentes comme le ministère des Pêches et des Océans, le ministère de l'Environnement et la municipalité;
- des dommages que les activités de construction peuvent causer à l'environnement.

Capacité :

- de trouver, sur l'emplacement, les permis applicables;
- de lire les lois environnementales;
- d'obtenir des éclaircissements sur les lois environnementales.

3.04 Interpréter les lignes de conduite et les méthodes de l'entreprise.

Connaissance :

- de la source à consulter pour obtenir les lignes de conduite et les méthodes de l'entreprise.

Capacité :

- de lire les lignes de conduite et les méthodes de l'entreprise;
- de se tenir à jour relativement aux lignes de conduite et aux méthodes de l'entreprise;
- d'obtenir des éclaircissements sur les lignes de conduite et les méthodes de l'entreprise.

BLOC B SÉCURITÉ
Tâche 4 Travailler de manière sécuritaire

Importance de cette tâche :

- protéger les autres ainsi que soi-même contre les blessures et les accidents mortels;
- respecter les mesures législatives applicables;
- protéger le matériel et l'environnement;
- réduire le temps de panne.

Tendances :

- Les mesures législatives se rapportant à l'EPI et à la formation sont modifiées fréquemment afin de protéger les employés, les employeurs, l'environnement ainsi que le public.
- L'industrie contribue à l'amélioration de la sécurité sur les lieux de travail afin de réduire les accidents.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
4.01	Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI).	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise; • des mesures législatives applicables; • de l'EPI exigé ou recommandé dans les manuels des fabricants; • de l'EPI requis sur les chantiers de construction comme les chaussures, les casques de protection ainsi que les gilets et les lunettes de sécurité; • de l'EPI requis dans des conditions particulières comme les appareils respiratoires de même que les bottes et les gants diélectriques; • des méthodes à suivre pour inspecter, entretenir et utiliser l'EPI. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'établir l'EPI requis pour l'emplacement et la situation; • de s'assurer que l'EPI satisfait aux normes de sécurité comme celles de l'Association canadienne de normalisation (CSA); • de vérifier si l'EPI a subi des dommages, et de le réparer ou de le remplacer, au besoin; • de s'assurer que l'EPI est bien ajusté. 	<p><i>Chaussures à embout d'acier, casque de protection, gants de sécurité, lunettes de sécurité, gilet de haute visibilité, protecteurs auditifs, appareil respiratoire, amortisseurs de chute et autre EPI applicable.</i></p>
4.02	Suivre la formation nécessaire en santé et sécurité.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des indications du fabricant comme les méthodes de travail recommandées; 	

- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables.

Capacité :

- de suivre la formation pertinente en santé et sécurité, p. ex. l'accès à des espaces clos, le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), le secourisme et la réanimation cardio-respiratoire (RCR).

BLOC B SÉCURITÉ
Tâche 5 Suivre le plan d'intervention d'urgence de l'emplacement

Importance de cette tâche :

- se protéger;
- protéger les biens contre les dommages;
- protéger le public et le personnel de l'emplacement;
- évacuer l'emplacement et en assurer la sécurité.

Tendances :

- Les exercices en cas d'urgence et les préparatifs connexes sont de plus en plus courants.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
5.01	Se préparer aux urgences.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant comme les procédures d'arrêt d'urgence du matériel;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• du plan d'intervention d'urgence de l'emplacement comme les chemins et les procédures d'évacuation de même que le protocole de communication;• des types d'incendies (c.-à-d. classe A, B, C et D);• des types d'extincteurs;• des risques potentiels et réels sur les lieux;• de l'emplacement des extincteurs et des trousse de premiers soins (sur le matériel et sur l'emplacement), et de leur mode d'emploi;• des inspections requises pour l'équipement ainsi que les fournitures de secours comme l'extincteur et la trousse de premiers soins. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de participer à des exercices en intervention d'urgence et de recevoir de la formation sur le sujet de même que sur le secourisme et la RCR.	<i>Plan d'intervention d'urgence de l'emplacement, extincteurs, couvertures antifeu, appareils respiratoires, masques, tuyaux d'incendie, trousse de premiers soins, civières, publication sur le SIMDUT, outils et équipements connexes.</i>

5.02	Intervenir en cas d'urgence.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant comme les procédures d'arrêt d'urgence du matériel;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• du plan d'intervention d'urgence de l'emplacement comme les chemins et les procédures d'évacuation de même que le protocole de communication;• des types d'incendies (c.-à-d. classe A, B, C et D);• des types d'extincteurs;• des risques potentiels et réels sur les lieux;• de l'emplacement des extincteurs et des trousse de premiers soins (sur le matériel et sur l'emplacement), et de leur mode d'emploi;• des inspections requises pour l'équipement ainsi que les fournitures de secours comme l'extincteur et la trousse de premiers soins. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de suivre le plan d'urgence;• de communiquer des directives ou d'en suivre;• d'évaluer les risques et d'établir un plan d'action;• d'utiliser l'équipement ainsi que les fournitures de secours.	<p><i>Extincteurs, couvertures antifeu, appareils respiratoires, masques, tuyaux d'incendie, trousse de premiers soins, civières, outils et équipements connexes.</i></p>
------	------------------------------	---	---

BLOC C MATÉRIEL
Tâche 6 Décrire le matériel et ses équipements

Importance de cette tâche :

- utiliser le matériel de façon adéquate et sécuritaire;
- choisir le matériel et les équipements qui conviennent aux matières ainsi qu'aux conditions de travail.

Tendances :

- Les dimensions des chariots élévateurs à portée variable, leurs applications et leurs équipements sont de plus en plus variés.
- L'utilisation des chariots élévateurs à portée variable s'appuie de plus en plus sur la technologie.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
6.01	Décrire les types et les dimensions des chariots élévateurs à portée variable.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant concernant les différents systèmes (puissance, traction, direction et chaise de levage), selon le type et la dimension du chariot élévateur à portée variable;• des indications du fabricant quant à la capacité ou aux applications des chariots élévateurs à portée variable, selon leur type et leur dimension;• du chariot élévateur à portée variable qui convient le mieux pour chaque tâche.	<i>Manuels et documentation du fabricant.</i>
6.02	Décrire les composantes majeures des chariots élévateurs à portée variable.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des composantes majeures, comme les sections de la flèche, les contrepoids, les vérins, la source de puissance et la structure de protection du conducteur, c.-à-d. la protection contre les tonneaux et les chutes d'objets;• des fonctions des composantes majeures, comme les vérins qui servent à lever et à abaisser la flèche.	<i>Manuels et documentation du fabricant.</i>
6.03	Décrire les équipements.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des équipements courants, comme les fourches, le poste de travail, les translateurs transversaux, le godet, la chaise de levage fixe, pivotante ou rotative, le treuil et la fléchette, et de leurs applications;• de l'équipement qui convient le mieux pour chaque tâche;	<i>Manuels et documentation du fabricant sur le matériel et les équipements, tableaux des charges.</i>

- des sources d'information sur la capacité de l'équipement, comme les homologations et les plaques de capacité.

6.04 Décrire les accessoires de levage.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des mesures législatives applicables;
- des types d'accessoires de levage, comme les palonniers à un point d'ancrage ou plus, les palonniers à chaîne et les manilles;
- des types d'élingues (synthétiques, en câble d'acier et en chaîne);
- de la configuration des accessoires de levage (attache en panier, élingues multibrins et collier étrangleur);
- de la capacité et de l'utilisation appropriée des accessoires de levage.

Manuels et documentation du fabricant.

6.05 Décrire les outils et les fournitures de base associés aux chariots élévateurs à portée variable.

Connaissance :

- des indications du fabricant sur les outils et les fournitures;
- des outils de base, comme des pinces (pincés-étaux et pinces à becs pointus), un marteau, des tournevis, des clés (ajustables et mixtes), des couteaux universels, un grattoir, un graisseur, une lampe de poche et un petit balai;
- des fournitures de base, comme des chiffons, des essuie-tout, du nettoie-vitre, de la graisse et de l'huile.

Manuels et documentation du fabricant sur les outils et les fournitures.

BLOC D ENTRETIEN

Tâche 7 Effectuer une inspection préalable ainsi que l'entretien quotidien avec le moteur arrêté

Importance de cette tâche :

- contribuer au fonctionnement continu et sécuritaire du matériel;
- satisfaire aux exigences du fabricant, aux lignes de conduite et aux méthodes de l'entreprise ainsi qu'aux mesures législatives applicables;
- travailler de manière productive et sécuritaire;
- éviter d'endommager le matériel;
- réduire le temps de panne.

Tendances :

s. o.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
7.01	Inspecter et entretenir le système de lubrification du moteur.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant, notamment sur le type d'huile à moteur;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• du système de lubrification du moteur, de ses composantes et de leurs fonctions;• de l'état normal de fonctionnement;• du mode d'emploi de l'équipement de lutte contre les déversements. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de trouver les composantes à inspecter;• de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses, p. ex. vérifier la jauge à main;• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;• d'effectuer l'entretien de base, comme le nettoyage des bouchons de remplissage et la vérification des niveaux d'huile;• de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les joints d'étanchéité et les tuyaux, ou d'organiser l'exécution des travaux requis;• d'utiliser l'équipement de lutte contre les déversements.	<i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base, équipement de lutte contre les déversements.</i>

7.02	Inspecter et entretenir le système électrique.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• du système électrique, de ses composantes, comme la courroie d'alternateur, la batterie et le câblage, et de leurs fonctions;• de l'état normal de fonctionnement. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de trouver les composantes à inspecter;• de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;• de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme la courroie d'alternateur et les batteries, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, EPI.</i></p>
7.03	Inspecter et entretenir le système hydraulique.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• des systèmes hydrauliques, de leurs composantes et de leurs fonctions (direction, levage et stabilisation);• de l'état normal de fonctionnement;• du risque de blessure lié à une pression ou à une température élevée des fluides hydrauliques;• du mode d'emploi de l'équipement de lutte contre les déversements. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de trouver les composantes à inspecter;• de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;• d'effectuer l'entretien de base, comme la vérification des niveaux de fluide hydraulique;• de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les conduites et les joints d'étanchéité des vérins, ou d'organiser l'exécution des travaux requis;	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, EPI, équipement de lutte contre les déversements et conduites.</i></p>

- d'utiliser l'équipement de lutte contre les déversements.

7.04 Inspecter et entretenir le système de refroidissement.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- du système de refroidissement, de ses composantes, comme les courroies, les durites, le radiateur et le liquide de refroidissement, et de leurs fonctions;
- de l'état normal de fonctionnement;
- du mode d'emploi de l'équipement de lutte contre les déversements.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, liquide de refroidissement, outils et fournitures de base, équipement de lutte contre les déversements, EPI, densimètre.

Capacité :

- de trouver les composantes à inspecter;
- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses (mauvaise circulation de l'air et courroie mal ajustée);
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- d'effectuer l'entretien de base, comme ajuster la tension d'une courroie et vérifier le niveau du liquide de refroidissement;
- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les durites et les courroies, ou d'organiser l'exécution des travaux requis;
- d'utiliser l'équipement de lutte contre les déversements.

7.05 Inspecter et entretenir le système d'arrivée d'air.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- du système d'arrivée d'air, de ses composantes, comme le préfiltre à air, la tuyauterie d'admission et l'indicateur de colmatage, et de leurs fonctions;
- de l'état normal de fonctionnement.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, EPI.

Capacité :

- de trouver les composantes à inspecter;

- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- d'effectuer l'entretien de base, comme la vidange du préfiltre à air;
- de réparer ou de remplacer les composants défectueux, comme les filtres à air et les collecteurs d'admission, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

7.06 Inspecter et entretenir la source de puissance.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- de la source de puissance, de ses composants (diesel, propane, essence et bicarburant) et de leurs fonctions;
- des méthodes de ravitaillement en carburant et de chargement des batteries;
- du risque d'accumulation statique pendant le ravitaillement;
- de l'état normal de fonctionnement;
- du mode d'emploi de l'équipement de lutte contre les déversements.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, EPI, équipement de lutte contre les déversements.

Capacité :

- de trouver les composants à inspecter;
- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- d'effectuer l'entretien de base, comme le ravitaillement, l'élimination des contaminants du décanteur et le remplacement des réservoirs à propane;
- de réparer ou de remplacer les composants défectueux, comme les tuyaux, ou d'organiser l'exécution des travaux requis;
- d'utiliser l'équipement de lutte contre les déversements.

7.07	Inspecter et entretenir la suspension.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• de la suspension, de ses composantes et de leurs fonctions;• de l'état normal de fonctionnement. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de trouver les composantes à inspecter;• de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;• d'accomplir l'entretien de base, comme le graissage;• de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses ou manquantes, comme les tourillons, les clavettes et les boulons.	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, EPI.</i></p>
7.08	Inspecter et entretenir le groupe motopropulseur.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• du groupe motopropulseur, de ses composantes, comme le moteur, le train arrière, la transmission, les pneus, les jantes, les écrous, le différentiel et la direction, et de leurs fonctions;• des pneumatiques gonflables (avec ou sans lest);• de l'état normal de fonctionnement;• du mode d'emploi de l'équipement de lutte contre les déversements. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de trouver les composantes à inspecter;• de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;• d'effectuer l'entretien de base, comme ajouter du liquide dans la transmission et le différentiel et vérifier la pression des pneus;	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base, équipement de lutte contre les déversements, manomètre.</i></p>

		<ul style="list-style-type: none">• de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les joints universels, les joints d'étanchéité et les pneus, ou d'organiser l'exécution des travaux requis;• d'utiliser l'équipement de lutte contre les déversements.	
7.09	Inspecter et entretenir le système de freinage.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• des systèmes de freinage (mécaniques, hydrauliques et pneumatiques), de leurs composantes (canalisations, réservoirs de liquide de frein et d'air et tringlerie) et de leurs fonctions;• de l'état normal de fonctionnement;• du mode d'emploi de l'équipement de lutte contre les déversements. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de trouver les composantes à inspecter;• de déterminer, au moyen d'une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;• d'effectuer l'entretien de base, comme la vérification du niveau du liquide de frein, l'ajustement du frein de parcage et la vidange des réservoirs;• de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les canalisations, les courroies et les plaquettes, ou d'organiser l'exécution des travaux requis;• d'utiliser l'équipement de lutte contre les déversements.	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, EPI, équipement de lutte contre les déversements.</i></p>
7.10	Inspecter et entretenir la structure portante.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• des composantes de la structure portante, comme les sections de la flèche, les guides, les fourches, le support de la chaise de levage et les tourillons, et de leurs fonctions;• de l'état normal de fonctionnement.	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base.</i></p>

Capacité :

- de trouver les composantes à inspecter;
- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- d'effectuer l'entretien de base, comme le graissage des sections de la flèche, des glissoires et des tourillons;
- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les fourches et le support de la chaise de levage, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

7.11 Inspecter et entretenir le poste de commande.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- de la cabine, de ses composantes, comme le tableau de bord, les commandes et les appareils de communication, les tableaux des charges, la ceinture de sécurité, la structure de protection du conducteur et les réglages du siège, et de leurs fonctions;
- de l'état normal de fonctionnement.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, EPI.

Capacité :

- de trouver les commandes à inspecter;
- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses, comme les commandes manquantes ou défectueuses;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- d'effectuer l'entretien de base, comme le nettoyage des glaces et des rétroviseurs ainsi que l'ajustement des rétroviseurs;
- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses ou manquantes, comme les rétroviseurs et les commandes, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

7.12	Inspecter l'équipement de sécurité.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• de l'équipement de sécurité requis, comme les réflecteurs, l'extincteur, les pylônes et les décalques;• de l'état normal de fonctionnement. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de trouver les composantes à inspecter;• d'établir si l'équipement de sécurité est en place et convenablement fixé;• de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;• de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses ou manquantes, comme l'extincteur, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base.</i></p>
7.13	Inspecter et entretenir les équipements.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• des équipements, de leurs composantes et de leurs fonctions;• de l'état normal de fonctionnement. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de trouver les composantes à inspecter;• de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;• d'effectuer l'entretien de base;• de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base.</i></p>

7.14 Inspecter et entretenir le système de stabilisation.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- du système de stabilisation, de ses composantes (indicateur de niveau du châssis, stabilisateurs et dispositifs de calage de l'essieu) et de leurs fonctions;
- de l'état normal de fonctionnement.

Capacité :

- de trouver les composantes à inspecter;
- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- d'effectuer l'entretien de base, comme le graissage;
- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les tourillons, les plaques d'usure et les fixe-goupille, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, EPI.

BLOC D ENTRETIEN

Tâche 8 Effectuer une inspection préalable ainsi que l'entretien quotidien avec le moteur en marche

Importance de cette tâche :

- trouver les problèmes difficiles à détecter lorsque le moteur est arrêté;
- faire en sorte que le matériel soit en état de marche;
- prolonger la durée du matériel;
- éviter les pannes.

Tendances :

s. o.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
8.01	Lancer et réchauffer le moteur.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des systèmes de contrôle et des circuits d'alarme (manomètres, voyants, avertisseur sonore de recul, dispositifs de calage de l'essieu, indicateur du moment de la charge par rapport à l'axe d'orientation), de leurs composantes et de leurs fonctions;• des effets des conditions climatiques et saisonnières sur les méthodes de démarrage, le fonctionnement du matériel et les liquides;• des méthodes de réchauffement;• des aides au démarrage;• de l'état normal de fonctionnement. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'ajuster le démarrage aux conditions climatiques, par exemple en utilisant un chauffe-bloc ou d'autres aides au démarrage;• de mettre le contact;• d'interpréter l'information fournie par les jauges, les voyants et les capteurs;• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;• d'inspecter, d'ajuster et de régler les composantes, comme remettre à zéro l'indicateur du moment de la charge par rapport à l'axe d'orientation.	<i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base, aides au démarrage.</i>

8.02	Essayer les différentes fonctions.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• des commandes du matériel;• des caractéristiques de fonctionnement normales;• des effets des conditions climatiques et saisonnières sur le fonctionnement du matériel et les liquides. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'utiliser toutes les fonctions, comme les freins, la direction, les feux, les essuie-glace et les systèmes hydrauliques, conformément aux conditions climatiques et aux indications du fabricant;• de trouver les fonctions défectueuses;• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;• d'effectuer l'entretien ou d'organiser l'exécution des travaux requis.	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base, équipement de lutte contre les déversements et huile à moteur.</i></p>
------	------------------------------------	---	--

BLOC D ENTRETIEN

Tâche 9 Satisfaire aux exigences relatives à l'entretien périodique

Importance de cette tâche :

- faire en sorte que le matériel soit sécuritaire et en état de marche;
- respecter les conditions de la garantie offerte par le fabricant du matériel;
- travailler de manière productive et sécuritaire;
- éviter d'endommager le matériel;
- réduire le temps de panne.

Tendances :

s. o.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
9.01	Organiser l'exécution de l'entretien périodique ou l'effectuer soi-même.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des facteurs qui influent sur l'entretien périodique, comme les conditions d'utilisation sur l'emplacement. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de respecter les règles de sécurité;• de lire les indicateurs signalant qu'un remplacement est nécessaire, comme le filtre à air;• de lire la documentation sur l'entretien du matériel;• d'effectuer l'entretien périodique requis par le fabricant ou d'organiser l'exécution des travaux, comme le remplacement des filtres à air, à huile et à essence.	<i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, EPI, équipement de lutte contre les déversements, filtres à essence et à air, fluides.</i>

BLOC E MÉTHODES DE TRAVAIL
Tâche 10 Planifier les méthodes de travail

Importance de cette tâche :

- permettre la levée, le transport et le dépôt de la charge;
- éviter d'endommager la charge et le matériel;
- travailler de manière productive et sécuritaire;
- éviter les pannes.

Tendances :

s. o.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
10.01	Évaluer les risques sur le chantier.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des autorités compétentes, par exemple, en matière de santé et de sécurité au travail;• des facteurs qui influent sur la stabilité du matériel, comme l'état du sol et sa capacité portante;• des dangers causés par les services publics aériens et enfouis de même que les câbles guides;• de l'emplacement du reste du matériel, du personnel et de la circulation. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'inspecter visuellement le chantier;• de communiquer avec le personnel du chantier et les autorités compétentes.	<i>EPI.</i>
10.02	Discuter des préoccupations environnementales avec le personnel concerné.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables, comme la Loi sur le transport des marchandises dangereuses et le signalement des déversements;• des préoccupations environnementales;• des caractéristiques et des limites du chantier.	<i>EPI.</i>

Capacité :

- d'établir les préoccupations environnementales, comme la proximité des plans d'eau, les niveaux de bruit permis, les fuites de carburant et les matières dangereuses;
- de communiquer ses préoccupations environnementales à l'employeur ou au personnel du chantier.

10.03 Examiner les spécifications pour les travaux et les questions de sécurité avec le personnel du chantier.

Connaissance :

- des spécifications pour les travaux;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- des termes employés dans l'industrie;
- des risques réels et potentiels sur le chantier, comme les fils électriques aériens et l'état du sol;
- de l'EPI et de la formation propres aux travaux ou au chantier;
- des exigences relatives au chantier, comme le type de pneus;
- des conditions sur le chantier, comme la vitesse du vent et sa direction;
- du reste du matériel de construction présent sur le chantier;
- du rôle du personnel du chantier, comme le surveillant, l'inspecteur et les autres gens de métier;
- des signaux manuels.

EPI et plan des services publics.

Capacité :

- d'ordonner les travaux de manière à les coordonner avec les activités du reste du personnel sur le chantier;
- de communiquer avec le personnel du chantier afin de confirmer les spécifications pour les travaux ainsi que les règles de sécurité;
- de revoir les signaux manuels avec le signaleur.

10.04 Planifier ou confirmer l'itinéraire.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des spécifications pour les travaux;
- du cycle de travail productif;
- de la circulation;

Manuels et documentation du fabricant, EPI, plans du chantier et des services publics.

- du terrain (voies ferrées, rampes, pentes), des dangers et des obstructions, notamment les services publics;
- de l'espace requis pour manœuvrer le matériel et les charges;
- des cas qui requièrent un signaleur.

Capacité :

- de suivre les indications du fabricant;
- de planifier ou de confirmer l'itinéraire en tenant compte de facteurs tels que la circulation et les dangers.

10.05 Évaluer la charge.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des caractéristiques de la charge, comme le poids et la dimension, la configuration, le type de conteneur, le centre de gravité, la texture, l'état (c.-à-d. gazeux, liquide ou solide) et la fragilité;
- de l'intégrité du conteneur (godets à béton divers ou palette) utilisé pour déplacer la charge;
- des matières dangereuses.

Manuels et documentation du fabricant, EPI et lettre de voiture.

Capacité :

- d'évaluer si la charge correspond à la capacité de levage du matériel;
- de déterminer le mode d'arrimage de la charge au matériel;
- de repérer les charges qui contiennent des matières dangereuses.

10.06 Évaluer le site de levage de la charge.

Connaissance :

- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des méthodes de levage qui conviennent aux différents emplacements, comme les échafaudages, les wagons, les camions, les plateformes de chargement, le sol, les planchers des bâtiments, les ascenseurs et les remorques;
- des limites des sites de levage, comme les hauteurs de gerbage sécuritaires et la stabilité.

EPI.

Capacité :

- d'établir s'il faut un signaleur, des cales et des barrages;
- de planifier le levage en tenant compte des méthodes appropriées et des limites de l'emplacement, p. ex. prévoir l'utilisation de matériel additionnel pour surmonter les obstacles en hauteur.

10.07 Évaluer le site de mise en place de la charge.

Connaissance :

- des indications du fabricant, comme le tableau des charges;
- des méthodes de mise en place qui conviennent aux différents emplacements, comme les échafaudages, les wagons, les camions, les plateformes de chargement, le sol et les planchers des bâtiments;
- de la hauteur et de la distance de la destination de la charge par rapport au matériel;
- des limites de l'emplacement utilisé pour déposer la charge, comme les hauteurs de gerbage sécuritaires et la stabilité.

Manuels et documentation du fabricant et EPI.

Capacité :

- d'établir s'il faut un signaleur, des cales et des barrages;
- de planifier la mise en place en tenant compte des caractéristiques de la destination de la charge, comme la hauteur, la distance, la stabilité et la charge nominale.

10.08 Établir si la charge correspond à la capacité de levage du matériel.

Connaissance :

- des indications du fabricant, comme la charge nominale;
- du poids de la charge afin de s'en servir comme variable avec les tableaux des charges;
- des autres variables, comme la longueur de la flèche, son angle, la hauteur de gerbage de même que la distance horizontale et le rayon par rapport à la charge.

Manuels et documentation du fabricant et EPI.

Capacité :

- d'utiliser le tableau des charges approprié;
- d'utiliser le tableau des charges de concert avec celui des portées.

10.09 Procéder à un essai.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des buts d'un essai, c.-à-d. vérifier la hauteur libre, le rayon de la flèche et le rayon de braquage du matériel;
- des cas qui nécessitent un essai pour des raisons de sécurité et d'efficacité.

Capacité :

- de confirmer qu'un levage sera sécuritaire et efficace.

Manuels et documentation du fabricant et EPI.

BLOC E MÉTHODES DE TRAVAIL
Tâche 11 Manœuvrer le chariot élévateur à portée variable

Importance de cette tâche :

- protéger les charges, les biens et le matériel contre les dommages;
- respecter les spécifications pour les travaux;
- coordonner les activités du chariot élévateur à portée variable avec les autres travaux de construction réalisés sur le chantier.

Tendances :

s. o.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
11.01	Suivre les règles de sécurité applicables au matériel.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• des commandes et des fonctions de sécurité;• de l'équipement de sécurité, comme l'extincteur;• des décalques, des voyants et des symboles d'avertissement, d'alarme et de danger;• de l'indicateur du moment de la charge par rapport à l'axe d'orientation. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'utiliser les commandes et l'équipement de sécurité;• de tenir compte des décalques, voyants et symboles d'avertissement, d'alarme et de danger;• de tenir compte de l'indicateur du moment de la charge par rapport à l'axe d'orientation.	<i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i>
11.02	Installer les équipements.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des spécifications pour les travaux;• des homologations requises pour les équipements après fabrication, comme les sceaux d'associations d'ingénieurs;• des méthodes d'installation et des dispositifs d'attelage éclair;• du risque de blessure relié à une pression ou à une température élevée des fluides hydrauliques;• des signaux manuels.	<i>Manuels et documentation du fabricant, EPI, outils et fournitures de base.</i>

Capacité :

- de suivre les indications du fabricant;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- de positionner le matériel et les équipements en vue de leur raccordement;
- d'utiliser les dispositifs d'attelage éclair;
- de suivre les méthodes d'installation (p. ex. la dépressurisation des conduites hydrauliques);
- d'utiliser les signaux manuels.

11.03 Utiliser le matériel avec des équipements différents.

Connaissance :

- des indications du fabricant, comme la charge utile permise avec l'équipement utilisé;
- des techniques d'arrimage et de levage sécuritaires compte tenu de l'équipement utilisé avec la flèche.

Manuels et documentation du fabricant et EPI.

Capacité :

- de suivre les indications du fabricant;
- d'interpréter les tableaux des charges et les plaques de capacité des divers types d'équipements;
- de positionner les équipements en vue de lever des charges différentes;
- d'utiliser le matériel de manière sécuritaire et efficace avec divers types d'équipements.

11.04 Utiliser les commandes.

Connaissance :

- des indications du fabricant.

Manuels et documentation du fabricant et EPI.

Capacité :

- de respecter les indications du fabricant;
- d'utiliser les commandes pour mettre en marche le matériel, l'arrêter, tourner et soulever la charge en tenant compte du type d'accessoire et de charge;
- d'utiliser les commandes avec douceur et coordination.

11.05 Lever la charge.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des méthodes de travail prévues;
- des techniques pour arrimer la charge, comme l'emballage par rétraction et les courroies;
- des signaux manuels.

Manuels et documentation du fabricant, EPI, outils et fournitures de base.

		<p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de protéger la zone de travail avec des barrages, au besoin;• de positionner le matériel;• de suivre des méthodes d'installation appropriées, p. ex. utiliser des cales et des stabilisateurs;• de placer et d'arrimer la charge sur l'accessoire;• de lever la charge de manière sécuritaire en utilisant divers accessoires;• de positionner l'accessoire et la charge en vue de leur transport;• d'utiliser des signaux manuels.	
11.06	Transporter la charge.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des méthodes de travail prévues• des signaux manuels. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'ajuster le fonctionnement du matériel aux conditions sur le chantier, comme les inégalités du terrain, la glace et la variation des pentes;• d'utiliser les signaux manuels.	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI.</i></p>
11.07	Déposer des charges.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des méthodes de travail prévues;• des signaux manuels. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de protéger la zone de travail avec des barrages, au besoin;• de positionner le matériel;• de suivre des méthodes d'installation appropriées, par exemple en utilisant des cales et des stabilisateurs;• de déposer les charges avec précision et de manière sécuritaire;• d'utiliser les signaux manuels.	<p><i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i></p>

11.08	Soulever, descendre et supporter du personnel.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• de l'équipement et de l'EPI requis pour soulever, descendre et supporter du personnel, conformément aux exigences des autorités compétentes;• des signaux manuels. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de suivre les règles de sécurité applicables pour soulever, descendre et supporter du personnel;• d'utiliser les signaux manuels.	<i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i>
11.09	Surveiller le rendement du matériel.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des caractéristiques de fonctionnement normales;• des systèmes de contrôle et d'avertissement;• des aides au conducteur, comme l'indicateur du moment de la charge par rapport à l'axe d'orientation. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'interpréter l'information fournie par les systèmes de contrôle et d'avertissement ainsi que les aides au conducteur;• d'utiliser ses propres sens pour surveiller le rendement du matériel;• de déceler les défauts du matériel;• de communiquer ses préoccupations sur le matériel au personnel du chantier.	<i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI.</i>
11.10	Détecter les défauts du matériel.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• du fonctionnement mécanique du matériel;• des caractéristiques de fonctionnement normales;• des systèmes faisant partie du matériel.	<i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, appareils de communication.</i>

Capacité :

- de déceler les problèmes et de trouver les solutions possibles;
- de communiquer aux autres, comme le mécanicien et le surveillant, les problèmes avec précision.

11.11 Utiliser le matériel de manière optimale.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des spécifications pour les travaux;
- des répercussions des équipements et de la charge sur la charge nominale;
- des facteurs influant sur la capacité du matériel, comme les limites de l'équipement, les caractéristiques de la charge, les conditions sur le chantier et les conditions climatiques;
- des trois facteurs de stabilité et du centre de gravité, comme le déploiement de la flèche et son angle, la position de la charge sur les fourches, les virages, c.-à-d. la force centrifuge, et l'impulsion.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI.

Capacité :

- de suivre la méthode de travail prévue et de s'ajuster au besoin;
- d'optimiser la capacité du matériel en s'ajustant à des facteurs tels que les limites de l'équipement, les caractéristiques de la charge et les conditions sur le chantier;
- de maintenir le centre de gravité en tenant compte des trois facteurs de stabilité;
- d'utiliser les commandes simultanément et en douceur.

11.12 Surveiller les activités du reste du personnel et du matériel ainsi que la circulation.

Connaissance :

- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- de la circulation sur le chantier;
- des risques réels et potentiels sur le chantier par rapport au personnel et au reste du matériel;
- des angles morts du matériel et des cas qui requièrent un signaleur.

EPI.

Capacité :

- de travailler avec un signaleur;

- de communiquer avec d'autres équipes de travail;
- d'observer les mouvements des autres personnes présentes sur le chantier et d'y réagir tout en accomplissant le travail;
- d'éviter les collisions.

11.13 Effectuer l'entretien courant.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des pratiques d'entretien, comme le rangement des articles et l'enlèvement des débris.

Capacité :

- de suivre les pratiques d'entretien, p. ex. s'assurer que les commandes sont exemptes de graisse et d'huile et nettoyer les glaces.

Manuels et documentation du fabricant et EPI.

BLOC E MÉTHODES DE TRAVAIL
Tâche 12 Suivre les procédures d'arrêt

Importance de cette tâche :

- faire en sorte que le matériel soit prêt pour le prochain quart;
- éviter les pannes;
- prévenir le vandalisme et les déplacements non autorisés du matériel.

Tendances :

s. o.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
12.01	Stationner le matériel à un endroit approprié.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des endroits convenables et sûrs pour le stationnement (emplacements éloignés de la circulation, des sorties d'urgence et des dépôts de carburant, de niveau, secs, propres et sécuritaires). <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de trouver un emplacement convenable;• de positionner le matériel.	<i>EPI.</i>
12.02	Nettoyer le matériel.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• de l'importance de nettoyer les composantes. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de nettoyer les composantes, comme les roues, les jantes, les accessoires, les marches et les mains courantes.	<i>Manuels et documentation du fabricant, outils et fournitures de base, EPI.</i>
12.03	Immobiliser et verrouiller le matériel.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'immobiliser le matériel selon les indications du fabricant, y compris les méthodes applicables à la source de puissance (électricité, diesel, essence ou propane);	<i>Manuels et documentation du fabricant, EPI, outils et fournitures de base.</i>

- de protéger le matériel contre les déplacements, le vol et le vandalisme, p. ex. serrer le frein de parcage, placer la boîte de vitesse en position neutre, caler les roues et retirer les clés.

12.04 Effectuer une inspection après les travaux.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- de l'état normal de fonctionnement.

Capacité :

- d'effectuer un tour d'inspection pour déceler les problèmes;
- de communiquer ses préoccupations au personnel approprié, comme le surveillant ou le mécanicien.

Manuels et documentation du fabricant, outils et fournitures de base, EPI.

BLOC F TRANSPORT

Tâche 13 Transporter le chariot élévateur à portée variable

Importance de cette tâche :

- respecter les mesures législatives en matière de transport;
- protéger le public et le matériel.

Tendances :

s. o.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
13.01	Préparer le chariot élévateur et les équipements en vue de leur chargement.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant du chariot élévateur à portée variable et des équipements;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• de la méthode de chargement du chariot élévateur sur différents types de véhicules de transport, comme les remorques à porte-à-faux incliné et les semi-remorques à col de cygne motorisé ou détachable mécaniquement;• des effets des conditions climatiques. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de déceler les dangers dans la zone de chargement, comme les inégalités du sol et les services publics;• de nettoyer le matériel en vue de son transport, c.-à-d. les roues, les pneus et l'équipement;• de positionner les composantes et l'équipement du chariot élévateur en vue de leur transport;• de protéger le matériel, par exemple en couvrant les échappements et les glaces.	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, EPI, outils et fournitures de base, pince-monseigneur, masse.</i></p>
13.02	Charger le chariot élévateur et les équipements ou aider au chargement.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• des techniques de chargement, p. ex. tirer ou lever le matériel;• des caractéristiques du véhicule de transport, comme la charge utile;• de la façon de positionner le chariot élévateur sur le véhicule de transport;	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, EPI, outils et fournitures de base.</i></p>

- des dangers dans le secteur;
- des conditions climatiques;
- de l'état de la plateforme;
- du calage;
- des signaux manuels.

Capacité :

- de charger le chariot élévateur et les équipements ou d'aider au chargement;
- d'utiliser les signaux manuels.

13.03 Arrimer le chariot élévateur et les équipements en vue de leur transport.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des points d'ancrage;
- des conditions climatiques.

Capacité :

- de protéger le matériel, comme l'échappement et les glaces;
- d'empêcher le matériel de se déplacer en bloquant les roues, en serrant les freins et en plaçant la boîte de vitesse en position neutre;
- d'aider à arrimer le matériel au véhicule de transport;
- de fixer des panneaux charge surdimensionnée, des drapeaux d'avertissement et des feux, au besoin.

Manuels et documentation du fabricant, EPI, outils et fournitures de base.

13.04 Décharger le chariot élévateur et les équipements ou participer au déchargement.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des techniques de déchargement;
- des dangers dans le secteur;
- de la température et de la condition de la plateforme ainsi que du sol;
- du calage;
- des signaux manuels.

Capacité :

- d'évaluer les dangers, comme les fils électriques aériens, l'instabilité du sol, les points de déchargement étroits et les services publics enfouis peu profondément, et de s'y ajuster;
- de décharger le chariot élévateur et ses équipements ou d'aider au déchargement;

Manuels et documentation du fabricant, EPI, outils et fournitures de base.

- d'enlever les dispositifs de protection du matériel, p. ex. l'échappement et les glaces;
- d'enlever les panneaux charge surdimensionnée, les drapeaux d'avertissement et les feux;
- d'utiliser les signaux manuels.

BLOC F TRANSPORT

Tâche 14 Conduire le chariot élévateur à portée variable sur la voie publique

Importance de cette tâche :

- faire en sorte que le matériel arrive à destination de manière sécuritaire;
- protéger le public;
- respecter les mesures législatives en matière de transport.

Tendances :

s. o.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
14.01	Préparer le chariot élévateur pour son déplacement routier.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des mesures législatives applicables;• du positionnement adéquat des équipements en vue du déplacement routier;• de l'itinéraire et de la destination. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de fixer adéquatement les équipements en vue du déplacement routier;• de procéder à une inspection comprenant les freins, la direction, les feux, notamment les clignotants, les pneus et l'avertisseur ainsi que les feux de recul;• de nettoyer le matériel.	<i>Manuels et documentation du fabricant, EPI, outils et fournitures de base.</i>
14.02	Conduire le chariot élévateur sur la voie publique.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables, comme le code de la route;• des conditions routières et climatiques;• des limites imposées sur la voie publique, comme la vitesse et la dimension du matériel;• des dangers réels et potentiels;• des angles morts. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de respecter les mesures législatives applicables, comme posséder le permis de conduire requis, utiliser des clignotants, poser un panneau-véhicule lent;• de lire des cartes;• de suivre le parcours jusqu'à destination;	<i>Manuels et documentation du fabricant, EPI, outils et fournitures de base, carte, permis, au besoin.</i>

- de s'ajuster aux conditions routières et climatiques de même qu'à la circulation;
- de déceler les dangers, comme les charges maximales des ponts et les mauvaises conditions routières.

Analyse de la profession de conducteur de chariot élévateur à portée variable

Bloc	Tâche	Sous-tâche					
A. PROFESSIONNALISME	1. Agir avec professionnalisme	1.01 Travailler avec éthique.	1.02 Tenir compte des facteurs influant sur la santé.	1.03 Régler les problèmes ou les différends avec d'autres personnes.	1.04 Participer au perfectionnement professionnel.	1.05 Travailler avec d'autres personnes.	1.06 Travailler de façon autonome.
	2. Communiquer efficacement	2.01 Savoir parler et écouter de manière efficace.	2.02 Utiliser la documentation.	2.03 Communiquer à l'aide de signaux.	2.04 Utiliser des appareils de communication électroniques.		
B. SÉCURITÉ	3. Interpréter les mesures législatives applicables et les lignes de conduite	3.01 Interpréter les mesures législatives fédérales, provinciales, territoriales et municipales.	3.02 Interpréter les exigences relatives aux permis et aux assurances.	3.03 Interpréter les lois environnementales.	3.04 Interpréter les lignes de conduite et les méthodes de l'entreprise.		
	4. Travailler de manière sécuritaire	4.01 Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI).	4.02 Suivre la formation nécessaire en santé et sécurité.				
	5. Suivre le plan d'intervention d'urgence de l'emplacement	5.01 Se préparer aux urgences.	5.02 Intervenir en cas d'urgence.				

Analyse de la profession de conducteur de chariot élévateur à portée variable

Bloc	Tâche	Sous-tâche					
C. EQUIPEMENT MATÉRIEL	6. Décrire le matériel et ses équipements	6.01 Décrire les types et les dimensions des chariots élévateurs à portée variable.	6.02 Décrire les composantes majeures des chariots élévateurs à portée variable.	6.03 Décrire les équipements.	6.04 Décrire les accessoires de levage.	6.05 Décrire les applications des équipements.	6.06 Décrire les outils et les fournitures de base associés aux chariots élévateurs à portée variable.
D. ENTRETIEN	7. Effectuer une inspection préalable ainsi que l'entretien quotidien avec le moteur arrêté	7.01 Inspecter et entretenir le système de lubrification du moteur.	7.02 Inspecter et entretenir le système électrique.	7.03 Inspecter et entretenir le système hydraulique.	7.04 Inspecter et entretenir le système de refroidissement.	7.05 Inspecter et entretenir le système d'arrivée d'air.	7.06 Inspecter et entretenir la source de puissance.
		7.07 Inspecter et entretenir la suspension.	7.08 Inspecter et entretenir le groupe motopropulseur.	7.09 Inspecter et entretenir le système de freinage.	7.10 Inspecter et entretenir la structure portante.	7.11 Inspecter et entretenir le poste de commande.	7.12 Inspecter l'équipement de sécurité.
		7.13 Inspecter et entretenir les équipements.	7.14 Inspecter et entretenir le système de stabilisation.				
	8. Effectuer une inspection préalable ainsi que l'entretien quotidien avec le moteur en marche	8.01 Lancer et réchauffer le moteur.	8.02 Essayer les différentes fonctions.				

Analyse de la profession de conducteur de chariot élévateur à portée variable

Bloc	Tâche	Sous-tâche					
D. ENTRETIEN (suite)	9. Satisfaire aux exigences relatives à l'entretien périodique	9.01 Organiser l'exécution de l'entretien périodique ou l'effectuer soi-même.					
E. MÉTHODES DE TRAVAIL	10. Planifier les méthodes de travail	10.01 Évaluer les risques sur le chantier.	10.02 Discuter des préoccupations environnementales avec le personnel concerné	10.03 Examiner les spécifications pour les travaux et les questions de sécurité avec le personnel du chantier.	10.04 Planifier ou confirmer l'itinéraire.	10.05 Évaluer la charge.	10.06 Évaluer le site de levage de la charge.
		10.07 Évaluer le site de mise en place de la charge.	10.08 Établir si la charge correspond à la capacité de levage du matériel.	10.09 Procéder à un essai.			
	11. Manœuvrer le chariot élévateur à portée variable	11.01 Suivre les règles de sécurité applicables au matériel.	11.02 Installer les équipements.	11.03 Utiliser le matériel avec des équipements différents.	11.04 Utiliser les commandes.	11.05 Lever la charge.	11.06 Transporter la charge.
		11.07 Déposer des charges.	11.08 Soulever, descendre et supporter du personnel.	11.09 Surveiller le rendement du matériel.	11.10 Détecter les défauts du matériel.	11.11 Utiliser le matériel de manière optimale.	11.12 Surveiller les activités du reste du personnel et du matériel ainsi que la circulation.

Analyse de la profession de conducteur de chariot élévateur à portée variable

Bloc	Tâche	Sous-tâche			
E. MÉTHODES DE TRAVAIL (suite)	11. Manœuvrer le chariot élévateur à portée variable (suite)	11.13 Effectuer l'entretien courant.			
	12. Suivre les procédures d'arrêt	12.01 Stationner le matériel à un endroit approprié.	12.02 Nettoyer le matériel.	12.03 Immobiliser et verrouiller le matériel.	12.04 Effectuer une inspection après les travaux.
F. TRANSPORT	13. Transporter le chariot élévateur à portée variable	13.01 Préparer le chariot élévateur et les équipements en vue de leur chargement.	13.02 Charger le chariot élévateur et les équipements ou aider au chargement.	13.03 Arrimer le chariot élévateur et les équipements en vue de leur transport.	13.04 Décharger le chariot élévateur et les équipements ou participer au déchargement.
	14. Conduire un chariot élévateur à portée variable sur la voie publique	14.01 Préparer le chariot élévateur pour son déplacement routier.	14.02 Conduire le chariot élévateur sur la voie publique.		

Remerciements

Le CSC remercie tous les experts des domaines professionnels qui ont travaillé à la définition ainsi qu'à la validation des analyses de profession nationales. L'élaboration de ces analyses a été possible grâce à la contribution de toutes ces personnes.

Services publics :

Dave Jurasek, ON
George Lawrence, ON
Allan MacDonald, ON
Shawn McAdam, NB
Hilford Morrell, AB
Rae Munroe, ON
Dave "Chatter" Prosofsky, AB
Paul Weaver, AB

Manutention des matières :

Bernie Elliott, ON
Alain Jacques, QC
Frank Jones, BC
Bruno Malbasa, MB
Shawn McAdam, NB
John McIsaac, BC
Rae Munroe, ON
Jim Oleksyn, SK
Bob Raymack, MB
Terry Robichaud, NB
Bob Tytko, ON

Terrassement :

Guenther Bott, ON
Gerry Chouinard, QC
Alain Jacques, QC
Grant Labrash, BC
Richard Lagace, NB
Blair Lentz, ON
Rae Munroe, ON
Daryl Sweetland, MB
Darrell Tremblay, BC
Ron Ward, ON

Grues :

Harry Boon, NB
Kevin Caines, NL
Steve Deady, ON
John Doherty, MB
Joe Dowdall, ON
Charlie Eddy, NL
Oneil Lapointe, ON
Marty McDonnell, AB
Craig McIntosh, BC

Rae Munroe, ON
Len Phelan, BC
Len Poitras, SK
Gary Snow, NL

Exploitation de centrale :

Reynold Amey, BC
Roger Beck, NS
Mervyn Benson, NS
Vito DeFrancesco, ON
Barry Dupres, MB
Jeff Emimo, NS
Nelson Fowler, NB
Rae Munroe, ON
Peter Serrette, MB
Kent Walker, ON

Matières dangereuses :

Bernie Elliott, ON
Frank Jones, BC
Dan O'Keefe, BC
Bruno Malbasa, MB
John McIsaac, BC
Tom Miller, ON
Rae Munroe, ON
Jim Oleksyn, SK
Bob Raymack, MB
Randy Stegner, ON
Bob Tytko, ON

Pompes à béton :

Mike Bruce, ON
Kevin Caines, NL
Steve Deady, ON
Joe Dowdall, ON
Charlie Eddy, NL
Stan Fortune, ON
Nelson Fowler, NB
Wayne Hannah, ON
Marty McDonnell, AB
Craig McIntosh, BC
Rae Munroe, ON
Len Phelan, BC
Gary Snow, NL

Excavation :

Archie Fontaine, BC
Dan Johnson, MB
Merv Marcynuk, MB
Harold McBride, ON
Robert Middleton, MB
Rae Munroe, ON
Vance Simpson, MB
Jack Walker, AB
Pat Watson, BC
Gary Snow, NL

Transport :

Alain Jacques, QC
Archie Fontaine, BC
Bruce Hecht, AB
Dan Henry, MB
Richard Lagace, NB
Robert Middleton, MB
Rae Munroe, ON
Shawn Robertson, ON
Larry Smith, NL
Scott Smith, ON
Ernest Wainio, ON

Pavage :

David Alves, ON
Gordon Biegler, AB
Orest Cesmistruk, NS
Frank Cardile, AB
Peter Gamble, ON
Rae Munroe, ON
Greg Paciorka, MB
Brian Parisien, MB
Robert Parisien, MB
Todd Paterson, ON
Rick Spaidal, BC